



_____ **S. A. F. B** _____
Golf Club de Beauvallon

Beauvallon, le 14 septembre 2024,

Monsieur James Berwick
603 Boulevard de Bartole
Domaine Beauvallon Bartole
83310 Grimaud

REF: FM./jl/S.A.F.B/septembre 2024

OBJET : Action

Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-inclus les coordonnées bancaires de la Société Anonyme des Fairways de Beauvallon (SAFB) afin d'effectuer le règlement des droits d'entrée, dont il faudra nous adresser une copie.

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer également du paiement de l'action au profit de Mme van Driel, dont vous trouverez les coordonnées bancaires ci joint.

- Virement de 10.000€ au profit de Mme vanDriel (Klein Ovink)
Wilhelmina Van driel BE22736035073547
- Virement de 1.440€ au profit de la S.A.F.B. comprenant l'enregistrement au trésor public, la gestion administrative ainsi que les frais juridiques
(RIB joint SA des Fairways de Beauvallon)
- 1 photo d'identité pour votre carte de Membre.

Votre cotisation annuelle démarrera au prorata du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024.

- Cotisation Annuelle 2240€ (+ 60€ Licence FFG)
 $(2240 : 12) \times 3 = 560\text{€}$ (règlement par virement, CB ou espèces)

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier, ainsi que le bienvenu dans le Club de Beauvallon.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Luchi Jade
Assistante de direction


Le Président
François MICHEL

Société Anonyme des Fairways de Beauvallon

Siège Social : Boulevard des Collines - 83310 GRIMAUD

Tél. : 04 94 96 16 98 - Fax : 04 94 96 59 47 - golfdebeauvallon@wanadoo.fr

S.A. au capital de 3.292.898,40 € - Siret : 384 904 843 00016 - RC Saint-Tropez B384 904 843